

LE FARDEAU DE LA SCHIZOPHRÉNIE : ENTRE 250 000 ET 450 000 CAS EN FRANCE POUR UN COÛT MÉDICAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE 6,4 MDS€ PAR AN

Le coût total de la schizophrénie s'élève à 6,4 Mds€ par an, se distinguant par un profil de coût atypique où le volet socio-économique (4,8 Mds€) surpasse largement le coût médical (1,6 Md€). Avec une prévalence comprise entre 250 000 et 450 000 patients, cette pathologie affiche le coût par individu le plus élevé de l'étude, porté par une exclusion du marché du travail massive qui représente à elle seule 4,4 Mds€, loin devant les coûts liés à l'absentéisme, aux décès ou aux pensions d'invalidité.

LA MÉTHODOLOGIE : ESTIMER LES COÛTS MÉDICAUX ET SOCIO-ÉCONOMIQUE VIA UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE POUR UNE VARIÉTÉ D'ACTEURS

L'étude cherche à estimer le fardeau sanitaire et socio-économique de la schizophrénie en France. La méthode suivie par Asterès dans cette étude repose sur une revue de littérature puis sur la modélisation des différents coûts. Les données à la base de l'évaluation sont sourcées par des publications académiques. Asterès a conduit une vaste revue de littérature, pour retenir les publications qui étaient à la fois les plus rigoureuses, les plus récentes se rapportant à la France. Asterès retient deux niveaux de prévalence distincts selon la nature des coûts analysés : l'estimation du coût médical s'appuie sur les 246 000 patients identifiés comme traités pour la pathologie, tandis que l'évaluation des coûts socio-économiques englobe les 450 000 personnes touchées par la maladie, intégrant ainsi les patients potentiellement en évitement thérapeutique.

- **Le coût médical est estimé pour l'Assurance Maladie et pour les Organismes Complémentaires d'Assurance Maladie (OCAM).** Le reste à charge pour les ménages n'est pas comptabilisé, ainsi que le recours à des professionnels médicaux ou paramédicaux qui ne sont pas remboursés par l'Assurance Maladie. L'estimation présentée par Asterès est donc sur ce point *a minima*. Pour la schizophrénie, la littérature fournit un coût médical et il convient ensuite de le ventiler entre Assurance Maladie et OCAM. Le coût médical se concentre sur le coût tangible et exclut la monétisation du bien-être ou encore de la vie. D'après la littérature, le coût médical se réfère aux 246 000 patients français traités pour la schizophrénie.
- **Le coût socio-économique est divisé entre le coût de l'absentéisme, le coût de l'exclusion de l'emploi et le coût des décès en âge de travailler.** Asterès ne retient pas le coût du présentisme. D'autres coûts, comme par exemple les discriminations salariales, l'effet sur la scolarité ou encore les aidants, ne sont pas retenus. L'estimation peut ici aussi être considérée comme conservatrice. Le coût de l'absentéisme est estimé à partir des indemnités journalières de l'Assurance Maladie et des pertes de production pour l'employeur. Le coût de l'exclusion de l'emploi recouvre la perte de revenu pour les patients et les dépenses sociales pour les pouvoirs

publics liées au moindre emploi à cause de la maladie. Le coût associé aux décès en âge de travailler est modélisé à partir des coûts de frictions cumulés. Asterès retient une base élargie à 450 000 patients pour l'évaluation des coûts socio-économiques afin d'inclure les situations d'évitement thérapeutique.

LA PRÉVALENCE : UNE MALADIE CHRONIQUE QUI TOUCHE JUSQU'À 456 000 PERSONNES EN FRANCE

En France, entre 246 000 et 456 000 individus sont traités pour la schizophrénie, ce qui représente entre 0,36% et 0,67% de la population française^{1,2}. La première estimation provient de la publication de Chee C et al., « Utilisation des données médico-administratives pour la surveillance des troubles psychotiques en France » et date de 2014. Ce papier prend en compte les patients avec un diagnostic hospitalier, ayant une délivrance de psychotropes et ayant une reconnaissance ALD. La seconde estimation provient de la publication de Fond et al., « How can we improve the care of patients with schizophrenia in the real-world? A population-based cohort study of 456,003 patients » et date de 2023. Ce papier estime un nombre de patients schizophrène plus large puisqu'il prend en compte les patients identifiés dans le SNDS comme étant atteint de schizophrénie et ayant eu entre 2012 et 2017 au moins 3 délivrances de traitements antipsychotiques. Pour rappel, la schizophrénie constitue une maladie psychiatrique chronique et complexe, caractérisée par des symptômes positifs (idées délirantes, hallucinations), des symptômes négatifs (appauvrissement affectif et émotionnel) et des symptômes dissociatifs (désorganisation de la pensée, des paroles, des émotions, et des comportements corporels). Cette pathologie fait partie d'un regroupement de maladies reconnues par l'Assurance Maladie sous le nom de « troubles psychotiques ».

LES COÛTS MÉDICAUX : 1,4 MD€ SOIT 5 706€ PAR PATIENT PAR AN EN FRANCE

Le coût médical direct de la schizophrénie en France s'élève à 1,4 milliard d'euros par an, soit une moyenne de 5 706 d'euros par patient et par an³. Ces coûts ont été initialement tirés d'une étude prospective menée par Sarlon et al. sur l'utilisation des ressources de santé et certains coûts de la schizophrénie en France. Réalisée entre 1998 et 2002, cette étude a suivi une cohorte de 288 patients schizophrènes français pendant deux ans. D'après les critères de l'échantillon de cette étude, les coûts cités se réfèrent davantage aux 246 000 patients, qui sont pris en charge, qu'aux 456 000 patients, dont une partie serait en évitement thérapeutique, Asterès est donc parti sur une base de 246 000 patients pour l'estimation des coûts. Pour actualiser ces données, Asterès a appliqué l'évolution de la consommation des services et des biens médicaux aux coûts médicaux identifiés dans l'étude originale. Ces dépenses couvrent l'ensemble de la prise en charge médicale, incluant les hospitalisations, les traitements médicamenteux (antipsychotiques), les consultations psychiatriques et les diverses thérapies nécessaires à la gestion de la maladie. L'Assurance Maladie supporte la part la plus importante, avec 1,3 milliard d'euros (1,0 milliard d'euros pour les soins de ville et 300 millions d'euros pour les hospitalisations). Les organismes complémentaires contribuent à hauteur de 300 millions d'euros. Une méthode complémentaire, utilisée pour les coûts socio-économiques, pourrait être d'utiliser les données du Data Pathologie pour la catégorie « troubles psychotiques » et d'en imputer une partie à la schizophrénie.

¹ Utilisation des données médico-administratives pour la surveillance des troubles psychotiques en France - Chan Chee C, Chin F, Ha C, Beltzer N, Bonaldi CBMC Psychiatry, 2017, vol. 17, no. 1, p. 9 p.

² How can we improve the care of patients with schizophrenia in the real-world? A population-based cohort study of 456,003 patients – Fond et al. - 2023

³ A prospective study of health care resource utilisation and selected costs of schizophrenia in France
Emmanuelle Sarlon, Dirk Heider, Aurélie Millier, Jean-Michel Azorin, Hans-Helmut König,
Karina Hansen⁸, Matthias C Angermeyer, Samuel Aballéa⁶ and Mondher Toumi

Pour les patients atteints de schizophrénie, la part des médicaments remboursés représente 16% du montant total, soit 261 millions d'euros.

LES COÛTS SOCIO-ÉCONOMIQUES : 4,8 MDSE PRINCIPALEMENT CENTRÉS SUR L'EXCLUSION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La schizophrénie représente un coût socio-économique de 4,8 milliards d'euros, ce qui est largement supérieur à son coût médical. Ce coût repose en particulier sur l'exclusion du marché du travail, très fréquente avec cette pathologie. Pour estimer ce coût socio-économique, Asterès a repris une estimation à 89% des patients qui seraient sans emploi et l'a appliquée à une estimation de la part des patients en âge de travailler, c'est-à-dire 76%⁴, des 456 000 patients, qu'ils soient pris en charge ou en évitement thérapeutique. *In fine*, Asterès estime que 224 000 personnes seraient exclues de l'emploi à cause de la maladie. Concernant le coût de l'absentéisme, des décès et des pensions invalidité, les données Assurance Maladie sur les « troubles psychotiques » ont été croisées avec une publication académique qui estime que la schizophrénie représente 61% de ces troubles et que le coût de la schizophrénie est comparable au coût moyen de ces troubles.

- L'absentéisme a un coût estimé à 34 millions d'euros pour l'Assurance Maladie, en indemnités journalières, et à 66 millions d'euros pour les employeurs, en pertes de production. Le coût cumulé s'élève ainsi à 100 millions d'euros en 2024. La relative faiblesse du coût s'explique par le faible taux d'emploi.
- Les décès en poste sont estimés par Asterès à environ 500 par an, soit un coût, *via* les coûts de frictions cumulés, estimé pour les employeurs à 36 millions d'euros sur un an.
- L'exclusion de l'emploi de 224 000 a un coût pour les pouvoirs publics de 2,3 milliards d'euros et représente une perte de revenus pour les patients de 2,1 milliards d'euros. Le coût cumulé s'élève alors à 4,4 milliards d'euros en 2024, ce qui en fait le principal poste de coût socio-économique. S'ajoute à cela les pensions d'invalidité, à 266 millions d'euros par an pour l'Assurance Maladie.

⁴ Donnée construite à partir des statistiques Assurance Maladie sur les troubles psychotiques en général.